L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 MARS 1893. 66me Annee

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 14 MARS 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix ex fixé de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

A propos de la construction d'un nouvel hôtel.

Il est fortement question, en ce moment, de construire, à la Nouvelle-Orléans, dans le premier district, derrière le Lee Circle, un grand hôtel, bien vaste, bien confortable, bien luxueux, répondant complètement aux désirs, aux besoins des étrangers opulents qui viennent séjourner parmi nous—nous ne disons pas tout l'hiver : cela est trop rare, malheureusement—mais, au moins, pendant les trois ou quatre semaines qui précèdent et suivent les fêtes du Carnaval. Loin de nous de combattre une pareille idée, nous la trouvons juste en principe, et nous l'approuvons sincèrement. Il y aurait bien quelques réserves à faire sur l'emplacement, qui nous semble un peu trop éloigné du centre des affaires, du centre des rendez-vous de plaisir et des distractions artistiques.

Quoique l'on ait dit et fait, jusqu'ici, on n'a pas encore pu déplacer ce centre ; il est, toujours rue du Canal. Quoi que l'on ait dit et fait, on n'a pas encore pu se passer du Théâtre de l'Opéra Français, qui est, et restera, longtemps encore, le foyer de l'art, le lieu préféré de réunion de la haute société louisianaise.

—On forme aussi le projet de transformer l'université Tulane en Hôtel. Nous conviendrons que le choix de cet emplacement est beaucoup plus heureux ; l'université Tulane est à une centaine de pas de l'artère principale de la cité du Croissant. Mais ce pâté de maisons n'est-il pas, en grande partie, couvert d'édifices consacrés à la science, à l'éducation, à la médecine, à l'art, à l'enseignement ? N'est-ce pas le rendez-vous de tous les étudiants en droit, en médecine, en belles-lettres ? N'est-ce pas, à proprement parler, le Quartier Latin de la Nouvelle-Orléans ? Pourquoi lui enlever ce caractère, qui le rend, à nos yeux, si cher, si respectable ?

D'ailleurs, le besoin d'un grand hôtel se fait-il donc aussi vivement sentir qu'on le prétend à la Nouvelle-Orléans ? Les étrangers y affluent-ils en aussi grand nombre qu'on nous le répète, à chaque instant ?

Les fêtes du carnaval, une fois passées, ne les voyons-nous pas déguerpir en toute hâte ? Nous avons le climat le plus merveilleux qu'il y ait au monde. Il n'en est nulle part d'aussi beau, d'aussi doux. Est-il possible, par exemple, de rêver un automne, un hiver plus doux, plus attrayants que ceux de cette année ? Pourquoi les étrangers n'ont-ils pas encombré nos rues, dès le mois d'octobre ? Pour quelle raison nous arrivent-ils si tard et nous quittent-ils si tôt ?

Disons le franchement : c'est que le séjour de la Nouvelle-Orléans ne leur paraît pas agréable ; c'est qu'ils n'y remarquent pas l'esprit de progrès qui se manifeste dans beaucoup d'autres villes ; c'est que nos rues sont mal tenues, horriblement bouseuses ; c'est que notre pavage est détestable, et que nos trottoirs sont dangereux à parcourir, la nuit. Il n'y a peut être pas dans toute l'étendue du second district, vingt lieux où le passant ne soit, de sept heures du soir, aux heures du matin, exposé à une foule d'accidents fâcheux. Ce sont, tantôt, des ponts qui sont cassés ou déplacés ; tantôt, des solutions de continuité, des changements brusques de niveau des trons qui vous font perdre l'équilibre et vous exposent à une chute. Cet ensemble de circonstances, plus ou moins déplaisantes, crée dans l'esprit de l'étranger une mauvaise humeur, qui lui fait perdre de vue les agréments que lui offrent la beauté du climat et l'esprit hospitalier des habitants. A peine arrivé, il songe à s'en aller. Nous en avons vu qui, venus du fond de l'Ouest et installés très bien et à bon marché dans un bon hôtel, avaient déjà bouclé leurs malles, dans la soirée du Mardi-Gras, afin de ne pas manquer le train du lendemain. Ils comptaient passer, loi, un mois ; ils y sont restés six jours.

Voilà où il faut porter la réforme et multiplier les améliorations. Le jour où la Nouvelle Orléans fera régner la propreté et l'ordre dans la rue ; le jour où elle établira une voirie à peu près irréprochable, où elle assurera, aux étrangère, comme à ses habitants, une complète sécurité, beaucoup plus impérieuse encore que celui du confort et du luxe—ce jour-là, elle sera l'une des premières villes de l'univers. Aucune, certainement, ne sera, pendant au moins six mois de l'année, si plus salubre, si plus agréable, et ce ne sera plus seulement un grand hôtel qu'il faudra bâtir, mais dix, plus vastes les uns que les autres, et qui regorgeront, sans cesse, d'hôtes accourus de tous les points de l'horizon.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 1er mars 1893.

SOMMAIRE.

I.—**Honneur de femme**, première partie par M. Adolphe Chenevière.
II.—**Rome et la Renaissance.—Monti et Raphaël**, II. **Cinquecento**, par M. Julian Klaczko.
III.—**Les Mimes grecs.—Théocrite, Hérondas**, par M. Jules Girard, de l'Institut de France.
IV.—**L'art sénilisé et la critique**, II.—**J. F. Cavignary**, par M. Gustave Larroumet, de l'Institut de France.
V.—**L'Aluminium**, par M. J. Fémy.
VI.—**Mademoiselle Irénée**, par M. Eugène Lintilhac.
VII.—**La crise Hawaïenne**, par M. C. de Varigny.
VIII.—**La question algérienne**, par M. G. Valbert.
IX.—**Revue Dramatique.—Les Amants légitimes au Gymnase, Pêcheur d'Islande au Grand-Théâtre, Hippolyte au Vaudeville**, par M. Camille Bellaigue.
X.—**Revue Musicale. Madame Chrysanthème au Théâtre-Lyrique, Le Lyre et la Harpe, de M. C. Saint-Saëns, au Conservatoire.**
XI.—**Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire.**
XII.—**Le Mouvement Financier de la quinzaine**
XIII.—**Bulletin Bibliographique.**

LES POMMES DE TERRE SOUFFLÉES.—Si vous aimez les pommes de terre sautées, il ne vous sera pas indifférent de savoir quand et comment fut trouvée cette façon de les accommoder.

C'était en 1850. Un médecin, M. V....., avait l'habitude, tous les matins, en sortant de la clinique, de déjeuner au café. Un jour qu'on lui servait son bifteck quotidien, on lui apporta, en même temps, des pommes de terre coupées en tranches serrées et longues ; il les refusa.

Le cuisinier du café, nommé Pierre Bonnivet—un nom à retenir—reprit les pommes de terre plates, déjà froides, et les rejeta dans la friture bouillante pour les servir à un autre client, mais en les retirant de la poêle, elles étaient gonflées comme des ballons.

C'est de là que date une recette qui reste incomplète de presque tous les restaurateurs de Paris.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 11 mars :

On croisit, trop vite, que l'hiver était fini, car, dans la nuit de vendredi soir, un vent du Nord impétueux réveillait et surprenait les habitants paisiblement endormis. Beaucoup ont cru à un cyclone, tant ce vent était brusque et violent. Il a duré toute la nuit de samedi, et dimanche matin, il y avait une belle glace. Certains assurent en avoir mesuré d'un quart de pouce. Cependant, le mal causé par cette glace ne semble pas être considérable ; on pourrait même dire qu'il est nul, si l'on savait que les arbres fruitiers n'ont pas été frappés dans leurs fleurs. Dans les champs et dans les potagers, où rien encore ne se montrait, la gelée n'a fait aucun tort.

Le temps se maintient au beau depuis le commencement de janvier, et les apparences de pluie, qui se manifestent quelquefois, se dissipent sans qu'il pleuve beaucoup.

—Les directeurs sont enchantés de la manière que suivent les écoles, ouvertes depuis deux semaines. Chacune des écoles est fréquentée par un bon nombre d'écoliers et l'on remarque un peu plus d'intérêt que d'ordinaire dans la cause de l'enseignement. Il est heureux qu'il en soit ainsi, car cette bonne cause ne saurait être trop bien contenue, et la perspective de ressources plus abondantes que d'ordinaire qui est entrevue permettra sans doute de donner plus d'étendue aux cours de cette année.

La nouvelle administration d'Etat, on le sait, est toute dévouée à la cause de l'enseignement public et c'est à ses instances que notre jury de police, comme ceux de grand nombre d'autres paroisses, a accordé une plus forte taxe pour le maintien des écoles publiques. Cette taxe de deux mills produit un beau montant, auquel viennent s'ajouter les amendes collectées, les poll taxes, l'intérêt provenant des terres publiques, la répartition de la taxe d'Etat, etc. La répartition du mois de mars a fourni à St Jean-Baptiste $814 60, somme supérieure à toutes celles que cette paroisse ait jamais reçues d'aucune répartition des fonds scolaires.

Il est regrettable, toutefois, que l'on ne paie pas mieux le poll tax. Tous ceux qui peuvent s'exempter de payer cette taxe le font, et, chaque année, une très forte somme est ainsi perdue pour les écoles. Si chacun voulait y mettre un peu de volonté, cette année, les écoles pourraient être toutes ouvertes pendant dix mois.

—Notre communauté d'ordinaire si tranquille, s'est excitée en apprenant, lundi matin, qu'un jeune père de famille avait commis, dans notre paroisse, un crime aussi atroce que lâpguant, et que, pour en répondre, il venait d'être arrêté dans une autre paroisse et conduit à notre geôle. L'accusée est âgé d'une trentaine d'années ; il était depuis peu de temps dans cette paroisse, où il avait été employé comme sous-économe sur l'hab tation Woodland, de MM. Chaffe. Il se nomme Gustave Jungus et venait de la paroisse Ste-Marie, où il est allié à des familles très respectables, entr'autres celle des Beauregard et des Patout. Le crime dont il est accusé, est le plus vil, le plus horrible, le plus révoltant de tous ceux que le Code punit : c'est le vol. Sa victime est une jeune fille, âgée de 10 ans et demi, disent les uns, de treize à quatorze ans, soutiennent les autres. Son apparence ne démentait pas à supposer qu'elle ait, de beaucoup, dépassé le premier âge. Elle est de couleur, mais on la prendrait pour une blanche. Sa mère est blanche, elle, mais le père est un mulâtre. Cette jeune fille, issue de cette union monstrueuse, se nomme Agnès Ronsel ; elle est née sur l'habitation Lacaze, à la limite supérieure de la rive droite. Elle habite, avec sa mère, depuis quelque temps, sur l'habitation Woodland. Elle était employée dans la famille de M. Jungus.

Le samedi, 25 février, Mme Jungus partit pour la ville, sans prévenir Agnès, alors absente, de son départ. Le lendemain matin, celle ci se rendit, selon son habitude, à la résidence des époux Jungus et c'est un moment où elle entrait dans la chambre à coucher, que M. Jungus se jeta sur elle et lui fit subir le plus vil des outrages. C'est ce que dit l'enfant. Elle aurait, immédiatement, dit à sa mère ce qui était arrivé, et, sur le rapport qui aurait été fait au gérant de l'habitation, Jungus aurait été, tout de suite, congédié. Il retourna dans la paroisse Ste Marie, et, bientôt, un mandat fut fait contre lui. M. Hartle Laplace, l'énergique juge de paix du 4me ward, outré de ce crime révoltant, se chargea de retrouver Jungus, et s'étant fait remettre une commission de député-shérif, il partit à la recherche de l'accusé. En passant par la Nouvelle-Orléans, il requit l'assistance d'un détective et, prenant le train du Southern Pacific, il arrivait dimanche, vers une heure et demie, à Patterson-ville, où il pensait trouver l'homme qu'il cherchait. Il avait deviné juste, bien que Jungus n'habitât pas cet endroit. Au moment où le train qu'il allait quitter s'arrêtait, il aperçut l'accusé, tenant un enfant dans ses bras et accompagné de sa femme, qui se disposait à y monter ; aussitôt, il fit le tour du côté opposé, passa sous le char, et, au moment où Jungus montait sur l'escalier, il l'appréhenda au collet, tandis que le détective le couvrait de deux revolvers. Le prisonnier fut ramené, le même soir, à la Nouvelle-Orléans, et incarcéré le lendemain matin, dans la geôle de St-Jean-Baptiste.

Outre les dépositions de sa victime et de la mère de celle ci, il y a une terrible prévention contre Jungus : c'est qu'il reconnaît avoir commis le crime dont on l'accuse. Il l'a répété, plusieurs fois, ne semblant pas comprendre toute la gravité de sa position.

—Avant hier, est mort, sur la rive droite, M. Victor Dodemond, âgé de 68 ans.

Mercredi, le 8 courant, sur la rive droite, est décédé Etienne Roussel, fils d'Etienne Roussel et d'Azéma Deslattes, à l'âge de 15 ans.

Charles Etienne ou Chales Cadet, le vieux noir qui gardait si fidèlement le phare placé en face de l'habitation Terre Haute, s'est éteint lundi dernier. C'était un bon vieillard, estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Breuvage sain et délicieux.—Tel est le chocolat Menier. Apprenez à préparer une tasse de vrai chocolat en vous adressant à MENIER, New-York, et obtenez échantillon gratuit avec renseignements

Une mère devrait toujours avoir une provision de Pectoral Cerise d'Ayer, au cas de Croup ou de Rhumes.

SUISSE.—LES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTAT.—Les résultats officiels des élections au Conseil d'Etat ont été proclamés le 22 février. MM. Colombi, Bolla et Simon, de la liste radicale ; Bonzanigo et Casella, de la liste conservatrice, sont élus.

UN PANIER MERVEILLEUX.—Un charbonnier de la rue du Roi de Sicile, Paris, voyait, récemment dans l'après-midi, une femme assez bien mise pénétrer dans sa boutique et remettre, à sa mère, un panier bien fermé, en lui demandant de garder ce dépôt pendant une heure.

Après trois heures d'attente, le charbonnier ne voyant pas revenir cette personne, fut pris de doute et ouvrit le panier.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction en découvrant des bijoux, des billets de banque et des rouleaux d'or. Il alla, aussitôt, porter sa trouvaille à M. Dutaton, commissaire de police de son quartier. En même temps, la propriétaire du panier lui arrivait.

C'est une dame T...., contre-maîtresse chez un grand bijoutier nommé H.... La femme T.... est chargée de conserver les fonds de la caisse de prévoyance des ouvrières de la maison, et, devant s'absenter de chez elle, son mari et son fils étant également sortis, elle ne voulut pas, dans la crainte d'être dévalisée, laisser son trésor dans son appartement, et ne trouva rien de mieux que de le confier en garde au brave charbonnier. Le patron de Mme T.... fut appelé et confirma le récit de son employée au sujet de la provenance des fonds contenus dans le panier, que la dame T.... mit sous son bras et rapporta chez elle.

FRAUDE ET FRAUDEURS.

On lit, dans le *Petit Parisien* :

Depuis quelque temps, une enquête judiciaire se poursuit chez plusieurs horlogers et bijoutiers parisiens, qui se font adresser, de Suisse, des marchandises en contrebande.

On a découvert, dans une seule maison, pour plus de vingt-cinq mille francs de montres. Pour toute rémunération, les négociants helvétiques demandaient le payement des anciens droits, beaucoup plus considérables que ceux du nouveau tarif.

Singulière façon d'éviter la guerre économique ouverte entre les deux pays !

Notre administration des douanes a soupçonné la fraude ; mais elle n'a pu, encore, découvrir le procédé des fraudeurs.

Et, cependant, combien elle est vigilante !

Déjà, sous l'Empire, M. Castel Bazac, contrôleur-général des douanes, fut chargé de conduire une enquête sur la contrebande.

A la frontière, on organisa une minutieuse surveillance.

Mais on ne parvint pas à trouver comment bijoutiers et horlogers de Genève et de La Chaux-de-Fonds envoyaient leurs marchandises en France, sans acquitter les droits.

Le contrôleur veut en avoir le cœur net. Lui-même se rend en Suisse.

M. Castel-Bazac achète une pendule chez un des principaux marchands de Genève.

—Je ne rentre pas immédiatement à Paris, dit-il. Vous serez bien aimable de m'expédier dans quelques jours cette pendule, en évitant nécessairement la douane.

—C'est entendu, monsieur. Rien de plus simple, d'ailleurs, répond le commerçant.

Revenu à la frontière, le contrôleur organise partout une surveillance des plus actives.

Les agents sont prévenus qu'une pendule dont on donne la description doit passer en fraude. On ne signale rien de particulier.

Las d'attendre, M. Castel-Bazac retourne à Paris, vérifier si la pendule délicieuse est arrivée à destination.

A peine est-il descendu de voiture, que son domestique lui dit :

—Pardon, monsieur, voici un petit paquet qu'on a apporté au moment de quitter Genève. Je l'ai mis dans le coffre.

Le contrôleur ouvre le colis. C'était bien la pendule ! Le fraudeur, c'était lui-même.

Ainsi, il eut une idée exacte de l'audace des contrebandiers.

Difficile, sans doute, aux horlogers de procéder toujours de la même façon. Pour servir leurs desseins, ils ont rarement la complicité d'un contrôleur général des douanes.

Journellement, ils emploient le moyen suivant pour tromper la vigilance avare du fisc français :

De Suisse, ils se font expédier une caisse en transit à Paris. D'après la déclaration qu'on donne, cette caisse contient des échantillons sur lesquels doit se faire une vente.

D'après le règlement, l'envoi devant être retourné intégralement à l'expéditeur, aucun droit n'est perçu à l'entrée. Et, pour rappeler l'article 7 et canceller et annuler toutes autres dispositions de la charte relatives aux actions de fondateurs et les abolir

3° Pour amender l'article 13 en y ajoutant les dispositions suivantes : Que nul désormais ne deviendra membre ayant droit à un crédit à moins qu'il ne possède en son propre nom une action au moins pour chaque crédit de $250 qui lui sera alloué ou une action pour toute partie fractionnaire de cette somme ou de ce crédit Néanmoins le membre ainsi qui disposera ou sera dépossédé des actions nécessaires pour les donner droit à un crédit, perdra son privilège comme membre ainsi que son droit au crédit qui lui sera été alloué.

4° Pour modifier l'article 21 de manière à distribuer les profits comme suit :

I. 50 pour cent aux actionnaires.

II. 40 pour cent seront placés au fonds de réserve

III. 10 pour cent seront placés au fonds de réserve

V. Pour canceller et annuler l'article 22 de la dite charte.

VI. Pour ajouter à la charte un article déclarant qu'aucun actionnaire n'aura le droit de voter à une élection générale quelconque à moins qu'il ne soit démontré par les livres et actions de la corporation qu'il est possesseur de ses actions depuis les trente jours qui précèdent la dite élection.

9 mars—1m W. P. WALL
Chancelier

Aux actionnaires de la Compagnie d'Assurances La Nouvelle-Orléans, en liquidation—Bureau No 136 rue Gravier.—Un dividende de 10 pour cent pour ceux qui payé sur demande, le 1er mars 1893 aux actionnaires de la Compagnie d'Assurances La Nouvelle-Orléans, et aux ayants représentants légaux, sur production de leurs certificats d'actions, affs de les timbrer.

F. TUYES
JOS A HINCKS
H. LABOUISSE.
Liquidateurs

Prendre l'ascenseur.
26 fév—1m

BUREAU du Bon d des Assesseurs d'Etat Paroisse d'Orléans Chambre 15, Hôtel de Ville, Nouvelle Orléans 28 février 1893 Toutes les personnes sujettes à payer à cette Taxe sur des propriétés de toutes descriptions, soit immobiles ou mobilières sont par la présente notifiées, conformément à la section 24 de l'acte de 1890 que l'assessement des propriétés pour 1893 dans les différents districts d'assessement pour la paroisse d'Orléans a été complété et qu'une liste en sera exposée au ce bureau à partir du 1er mars inclusivement de 9 heures A. M. à 4 heures P. M., pour inspection et correction

Tous les contribuables sont instamment invités à mettre à profit cette occasion qui leur est offerte de faire connaître leurs objections à tout assessement et de vérifier si le dit assessement est correct, d'après la manière prescrite par la loi.

J. M. GLEASON,
Président.

28fév—10t

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Hôtel de Ville 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime assez lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Terrigano, alors qu'il remplissait ses devoirs.

Me JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.

11 fév

Avis spécial.

Huile à l'épreuve du feu—Fire proof oil—la meilleure au monde, 40 cts. le gallon.

Gasoline sans odeur pour stove, 10cts. le gallon ; Lampes, Gasoline Stoves, etc., les plus beaux articles du genre aux prix les plus réduits Prompte attention donnée aux commandes reçues par la malle. FERDINAND PECOUL, 66 rue de Chartres, près Bienville.

9 fév—1m

AVIS.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que, en plus de son Café Restaurant et de son Agence Maritime qu'il a fondée en 1889, il a ouvert une peu un dépôt de Vins français et de Californie ; il tiendra également à la disposition de sa nombreuse clientèle un stock de Liqueurs françaises des meilleures marques, ainsi que les Whiskies Cognac et Bières de toutes sortes importées et du pays.

Toutes mes marchandises seront vendues aux familles au plus bas prix et délivrées dans toute la ville sans frais. Patronage sollicité.

J. A. BUISSON,
Cor. Bourbon and Toulouse.

2 mars—1m

SOARDS'

1893—NEW ORLEANS—1893

City Directory

Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous le nécessaire.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory, (broché) prix..... $1 00
Mapp de la ville (lithographiée en 3 cou leurs)..... 50

Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1892, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.

Il importe lorsque des livres mentionnés ci dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.

17 fév—

La Salsepareille d'AYER

Est supérieure à toutes les autres préparations se disant depuratifs du sang. La première de toutes, parce que le principal ingrédient employé à sa fabrication est l'extrait véritable de la racine de salsepareille de l'*Honduras*, la variété la plus riche en propriétés médicinales.

Guérit le Catarrhe

Aussi, parce que la Bardane Jaune est cultivée expressément pour la Compagnie et est toujours fraîche et de la meilleure qualité. Avec un soin égal et judicieux, chacun des autres ingrédients est choisi et combiné. Elle est

La Médecine Supérieure

parce qu'elle est toujours la même, en apparence, goût et effet. Elle est grandement concentrée, et de petites doses seulement sont nécessaires. Elle est, en conséquence, le purificatif du sang le plus économique qui existe. Elle rend les aliments nutritifs, le travail agréable, le sommeil réparateur et la vie pleine de bien-être. Elle recherche toutes les impuretés dans le système et les expulse sans faire de mal par les voies naturelles. La Salsepareille d'AYER donne à la démarche l'élasticité, et aux vieillards et aux infirmes, la santé, les nouvelles forces et la vitalité.

Guérit LES SCROFULES

La Salsepareille d'AYER,

Préparée par le Dr J. C. Ayer & Cie, Lowell, Mass. Vendue par tous les Druggistes. Prix $1, six fiacons, $5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

New Orleans Co-operative Banking Association.

147 rue Gravier

Nouvelle Orléans, 5 mars 1893

Une réunion générale des actionnaires de la "N. O. Co-operative Banking Association" sera tenue, conformément à l'article douze de la charte, au local de la banque No 137 rue Gravier, lundi, 17 avril 1893, à midi, pour délibérer sur les amendements suivants qu'il est question d'introduire dans la charte de la Banque.

1° Pour amender l'article deux de manière à porter le fonds capital à trois cent mille dollars et pour établir la manière de payer ce montant

2° Pour rappeler l'article 7 et canceller et annuler toutes autres dispositions de la charte relatives aux actions de fondateurs et les abolir

3° Pour amender l'article 13 en y ajoutant les dispositions suivantes : Que nul désormais ne deviendra membre ayant droit à un crédit à moins qu'il ne possède en son propre nom une action au moins pour chaque crédit de $250 qui lui sera alloué ou une action pour toute partie fractionnaire de cette somme ou de ce crédit Néanmoins le membre ainsi qui disposera ou sera dépossédé des actions nécessaires pour les donner droit à un crédit, perdra son privilège comme membre ainsi que son droit au crédit qui lui sera été alloué.

4° Pour modifier l'article 21 de manière à distribuer les profits comme suit :

I. 50 pour cent aux actionnaires.

II. 40 pour cent seront placés au fonds de réserve

III. 10 pour cent seront placés au fonds de réserve

V. Pour canceller et annuler l'article 22 de la dite charte.

VI. Pour ajouter à la charte un article déclarant qu'aucun actionnaire n'aura le droit de voter à une élection générale quelconque à moins qu'il ne soit démontré par les livres et actions de la corporation qu'il est possesseur de ses actions depuis les trente jours qui précèdent la dite élection.

J. M. GLEASON,
Président.

28 fév—10t

Le Printemps est à nos Portes.

C'est l'époque de l'année où l'on se sent fatigué. Le sang s'échauffe et le système s'affecte.

Vous avez besoin d'un Tonique.

Préférable au Bœuf au Vin, au Fer, et à la Bière, etc., c'est le plus grand dépurat if et le fortifiant le

ROYAL GERMETUER DU DR KING.

Il vous rétablira.

Jamais il ne rate son effet

Toujours il donne satisfaction.

Aussi agréable que de la Limonade.

—Fabriqué seulement par le—

KING'S ROYAL GERMETUER CO.
Atlanta Ga.

Faites usage des Pilules de Germetuer du Dr King.

50 pilules dans une boîte—25 cts.
3 fév—

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneur de pompes funèbres

CHEMIN DU BAYOU 170.

Près Rampart Téléphone 679

La maison réputée avec soin et célérité tous les travaux de son ressort qui lui sont confiés, embaumement, enterrement, etc.

Elle fournit le drap mortuaire des voitures pour visites, promenades, soirées, réunions, etc., ainsi que des Tally ho pour piques-niques. A toute heure, jour ou nuit, on peut par téléphone transmettre des commandes. Les prix de l'établissement sont d'une modicité extrême. 21fév93—1an

BARRÈRE.—Décédée, hier après midi à 4 heures, Dame Veuve JULIE BARRÈRE, à l'âge de 55 ans, native de Mimande, Département du Gers, France. Les amis et connaissances ainsi que la famille Fisse sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M., de No 50 1/2 de la rue Ste Anne.

MESSE FUNÉBRE.

Une messe funèbre sera dite le jeudi, 16 mars 1893, à l'église St Augustin, coin des rues Chemin du Bayou et Claude, pour le repos de l'âme de EMILE GARNIER. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa veuve. 14mars—2f

MESSE FUNÉBRE.

Une messe funèbre sera célébrée mardi matin le 14 mars 1893, à 8 heures, à l'Eglise Ste-Marie (Archevêché) pour le repos de l'âme de feu FRANÇOIS B. DUPEBRIS. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses filles.
11 mars—3f

THEATRE DE L'OPERA.

Saison 1892-93.

Les personnes désirant s'abonner pour la saison prochaine peuvent le faire en s'adressant à M. H. Damiens, contrôleur, chez Philip Werlein, 135 rue du Canal, tous les jours de 9 heures à midi. 14 mars—14 16 18 19 21

Avis.

Monsieur Ch. Even a l'honneur de prévenir ses amis et les membres de la Société Française de Bienfaisance et la Société des New Lusitanos, que mardi ou mercredi matin, il ouvrira son Royale et la Fait, une pharmacie de première classe Les prescriptions des docteurs seront remplies avec le plus grand soin comme par le passé. 12 mars—3f

J. VERGNOLE,

SUCCESSEUR DE CAZAUX & VERGNOLE
Importateur et Marchand Commissionnaire.
VINS ET LIQUEURS.
Fabricants de Cordiaux et de Sirops.
EAUX DE VIE. (Whiskies) Sucre
Une Spécialité.

SEUL AGENT pour la vente des Vins de A. BRUN & CIE, de Oakville, Cal.
63 rue Dreaux, Nlle-Orléans.
4 mars—1m

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.

Comme son de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.
20 sept—1 an sam dim

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB

SAISON D'HIVER.

A partir du mercredi, 1er mars, les courses commenceront à 2 heures au lieu de 2:30 heures P. M.

Cinq courses on plus chaque jour.

Entrée, Sécie, donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes.

3 déc—4m

La Salsepareille d'Ayer vous débarrassera de ce sentiment de lassitude, et avec l'énergie vous rendra une nouvelle vie.

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRE.

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

1er Jan—1an Mar Ven

THE Photo Co.

P. E. CARRIÈRE,

ADMINISTRATEUR,

Coin des rues Canal et Bourbon,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions

Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils Prix de New York.
16r ma—6m mer

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers

No 17 RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.

1er sept

Compagnie d'Assurances PHŒNIX

DE HARTFORD, CONN.

Successeurs de la

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital comptant	$2 000 000 00
Net surplus	1 334 460 91
Actif, valeur nette	5 676 306 79

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES,

Agent Résident, sera toujours au No 39 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 28 mai—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Gustav Westfeldt, L. C. Falton, Lucas E. Moore, C. M. Morris.

EMORY WALDEN, Secrétaire Résident.
12 nov—1 an LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
J. O. PEPPER, Deputé Sous-Secrétaire.

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 16 rue Royale

Capital payé	
Actif, 1er janvier 1892	$300,000 00
	1,019,669 33

WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER.
18 juin—1 an

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UN—

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus pour les assurances actuelles	1,761,623 47
Surplus pour les détenteurs de polices	1,643,761 34
Actif net	2,643,761 34
	5,405,384 81

La compagnie fait des affaires légalement en conformité avec les lois de l'Etat de New York. Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de polices que ce fonds affecter une grande contagion.

Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous sentirez plus en sûreté que avec celle d'une compagnie qui a été fondée à la Nouvelle-Orléans qui un incendie anéantira Les pertes sont ajustées et promptement soldées La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits garantis) s'adresser

JAMES PREVOST, Agent.
135 rue Gravier,
27 fev 1an dim Nouvelle-Orléans, Lne.

E. BARBIER,

Successeur de S. Fournier,

Horloger et Bijoutier,

60 RUE ROYALE, 60

Entre Bienville et Conti, Nouvelle Orléans.

MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.

Réparations de toutes objets concernant sa profession.

Garantie complète. Prix modérés.

Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Place-nez
1er déc—1an

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix : $1 par bouteille

DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal
Le Dépôt du Fort Espagne
18 déc 92—1 an

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier chef x, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Atlewood sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendus à raison pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bien des lots seront bientôt vendus.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire sur Alex Vougent, à Mandeville, ou M. F. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle Orléans 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété de Cleo Vougent même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de pêches précoces. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont au vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.

28 oct—

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui c'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à laine à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'acc